



## Par courrier électronique

À: Aux municipalités du territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest      De: Guylaine Doire pour :  
Jacques Desjardins,  
Directeur du CVMR

---

**Date :** 22 mai 2018

---

**Objet :** Plastique d'ensilage

---

**URGENT**                       **Pour votre information**                       **Tel que demandé**  
 **Donner suite SVP**       **Retourner avec vos commentaires SVP**       **Communiqué**

---

### POLITIQUE POUR LES PLASTIQUES D'ENSILAGE

#### PÉRIODE DU 11 AU 15 JUIN ET DU 18 AU 22 JUIN 2018

- ✓ À l'exception des volumes acheminés par camion benne et trans roulier, aucun tarif ne sera appliqué pour cette période. Tout volume acheminé par camion benne et trans roulier est assujéti à un tarif de 132.00 \$ la tonne;
- ✓ Toutes les entrées seront pesées;
- ✓ Aucune réception des plastiques d'ensilage n'est acceptée le samedi;
- ✓ Après le 25 juin 2018, un tarif de 132.00 \$ la tonne sera facturé pour tout volume de plastiques d'ensilage;
- ✓ Les plastiques devront être débarrassés de tout contaminant (ex. : terre, fumier);
- ✓ Les véhicules utilisés pour le transport devront être nettoyés au préalable (roues).

Espérant votre collaboration habituelle.

Jacques Desjardins,  
Directeur du CVMR